

## Le Concours scolaire des dix mots est lancé !

Proposé par Dis-moi dix mots le 02/09/2020



Visuel Concours scolaire des dix mots

DMDM2020-2021, © ministère de la Culture/conception graphique : The Shelf Company

Inscrivez vite votre classe à la nouvelle édition du Concours scolaire des dix mots !

### > Qu'est-ce que le Concours scolaire des dix mots ?

C'est un concours scolaire de création littéraire et artistique, organisé par le [ministère de la Culture](#) [1] et le [ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports](#) [2], dans le cadre de l'opération « **Dis-moi dix mots** ».

Ce concours invite les **classes du primaire et du secondaire** à réaliser une **production artistique et littéraire collective**, reposant sur un **travail linguistique à partir des dix mots** [3].

### > Qui peut participer ?

Le Concours des dix mots est ouvert aux **classes des écoles et établissements publics et privés sous contrat suivants** :

- les écoles élémentaires ;
- les collèges ;
- les lycées d'enseignement général et technologique ;
- les lycées professionnels ;
- les établissements de l'enseignement agricole ;
- les unités pédagogiques pour élèves allophones nouvellement arrivés (UPE2A) ;
- les établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA) et les lycées d'enseignement adapté (LEA) ;
- les centres de formation des apprentis (CFA) ;
- les établissements d'enseignement français à l'étranger homologués, relevant de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) ou de la Mission laïque française (MLF) ou labellisés FrancEducation ;
- les établissements médico-sociaux et de santé accueillant des enfants et adolescents handicapés, les établissements sanitaires accueillant des enfants et adolescents ne pouvant fréquenter l'école en raison de leur maladie, les hôpitaux ;
- les centres pénitentiaires.

### > Comment s'inscrire ?

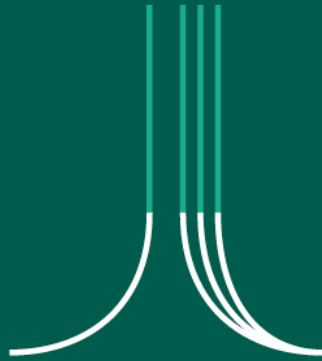
**Avant dimanche 24 janvier 2021 :**

- **Inscription sur [demarches-simplifiees.fr](http://demarches-simplifiees.fr) [4]**
- **ET Envoi des productions :**
  - pour les fichiers numériques inférieurs à 200 Mo, les joindre au dossier d'inscription.
  - pour les fichiers numériques supérieurs à 200 Mo, les envoyer avec la fiche d'inscription à l'adresse : [concoursdesdixmots@laligue.org](mailto:concoursdesdixmots@laligue.org) [5]
  - pour les productions physiques, les envoyer à l'adresse postale : Concours des dix mots / CISP Kellermann / 17 Boulevard Kellermann / 75013 Paris.

**> > Retrouvez de plus amples informations sur la [page dédiée au Concours](#) [6].**

# Inscrivez votre classe au **Concours scolaire des dix mots !**

Édition 2020-2021  
« *Dis-moi dix mots  
qui (ne) manquent pas  
d'air !* »



#Concours10Mots



[dismoidixmots.culture.fr](http://dismoidixmots.culture.fr)

Visuel Concours scolaire des dix mots DMDM2020-21, par ministère de la Culture/conception graphique : The Shelf Company

**Source URL:** <http://www.dismoidixmots.culture.fr/actualites/le-concours-scolaire-des-dix-mots-est-lance>

## Liens

[1] <https://www.culture.gouv.fr/>

[2] <https://www.education.gouv.fr/>

[3] <http://www.dismoidixmots.culture.fr/ressources/la-thematique-dis-moi-dix-mots-qui-ne-manquent-pas-dair>

[4] <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/apel-a-candidatures-dis-moi-dix-mots>

[5] <mailto:concoursdesdixmots@laligue.org>

[6] <http://www.dismoidixmots.culture.fr/concours-pedagogiques/concours-des-dix-mots-scolaires>